

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les conditions générales (ci-après désignées les « **Conditions générales** ») et la politique de confidentialité suivantes s'appliquent à la participation au « **Jeu-concours BECKHAM x BOSS** » (ci-après désigné le « **Jeu-concours** ») :

1. HUGO BOSS AG, Holy-Allee 3, 72555 Metzingen, Allemagne (« **HUGO BOSS** ») est l'organisateur et le promoteur du Jeu-concours.

PRIX

2. 1 (un/une) gagnant(e) remportera le prix suivant :

Une expérience au défilé BOSS de Milan lors de la Fashion Week (du 23 au 29 septembre 2025) avec séance de stylisme

- L'Expérience se déroulera lors de la Fashion Week de Milan (du 23 au 29 septembre 2025). La date et tous les détails seront communiqués un mois à l'avance.
- 2 (deux) places pour le DÉFILÉ BOSS de Milan
- 2 (deux) nuits en chambre double avec petit-déjeuner dans un hôtel 4 ou 5 étoiles à Milan, à la discrétion de HUGO BOSS
- 2 (deux) vols aller-retour depuis le pays du/de la gagnant(e) vers l'aéroport international de Milan Malpensa ou l'aéroport de Milan-Linate
- 2 (deux) navettes d'aéroport, une (1) depuis l'aéroport de Milan jusqu'à l'hôtel réservé par HUGO BOSS et une (1) depuis l'hôtel vers l'aéroport de Milan
- Un service de navettes pour les Événements organisés par HUGO BOSS à Milan
- Une visite de la Boutique BOSS de Milan incluant une séance de stylisme, avec la collection BECKHAM x BOSS 2.0 (valeur maximale de la tenue: 1'000 CHF)

La valeur totale du prix est estimée à 3'400CHF.

3. Le prix n'est pas transmissible par succession et ne peut être vendu, transféré, échangé et/ou échangé contre des espèces.

4. Il incombera au vainqueur et à la personne accompagnatrice d'obtenir à leurs frais les visas éventuellement nécessaires, de payer les taxes locales applicables, ainsi que toute autre taxe ou tout impôt, comme les droits de douane ou autres taxes liées au prix. Sauf dans les cas définis dans la clause 2 du prix, HUGO BOSS n'est pas responsable du transport, des repas et autres dépenses (par exemple perte de bagages) à Milan, ni du transport vers et depuis l'aéroport de départ dans le pays de résidence du gagnant ou de la gagnante et de la personne qui l'accompagne, ni de toute autre dépense liée au prix, ni de l'assurance voyage. Le vainqueur et la personne accompagnatrice doivent disposer des documents de voyage appropriés pour entrer à Milan. HUGO BOSS ne sera pas responsable en cas de rejet de la demande de visa par les autorités compétentes. Dans ce cas, le prix sera considéré comme ayant été refusé par le gagnant ou la gagnante et HUGO BOSS se réserve le droit d'offrir le prix à un autre participant ou une autre participante éligible ou de n'attribuer le prix à personne.
5. Le gagnant ou la gagnante comprend que l'expérience sera entièrement organisée en anglais.

PARTICIPATION ET SÉLECTION DU OU DE LA GAGNANT(E)

6. Le Jeu-concours commencera le **23 mai 2025 (00 h 01 CET)** et se **terminera le 26 mai 2025 (23 h 59 CET)**

Afin de participer au concours, les membres du Programme HUGO BOSS EXPERIENCE des pays éligibles doivent acheter deux articles de la Collection BECKHAM x BOSS 2.0 entre le 23 avril 2025 et le 12 mai 2025.

Les achats peuvent être effectués en boutique ou en ligne. Pour les achats en ligne, les client(e)s doivent se connecter à leur Compte avant l'ajout des articles dans le panier et la finalisation de l'achat des deux articles de la Collection BECKHAM x BOSS. Pour les achats en boutique, les membres doivent fournir une identification de membre valide (adresse e-mail ou ID Membre) lors du passage en caisse.

Une fois les deux articles de la Collection BECKHAM x BOSS achetés, les client(e)s recevront une newsletter le 23 mai 2025 avec les instructions et le lien pour participer au concours. Il est donc important que les client(e)s aient autorisé la réception des e-mails marketing.

Pour participer, les clients doivent fournir les informations suivantes sur le formulaire d'inscription en ligne :

- Adresse e-mail indiquée lors de l'inscription à la HUGO BOSS EXPERIENCE

- Prénom
- Nom

En cliquant sur le bouton « Envoyer », les clients acceptent les présentes Conditions générales de participation. Toute inscription effectuée en dehors de la Période de l'offre ne sera pas prise en compte. Si un client ou une cliente indique une adresse e-mail différente de celle enregistrée pour le programme HUGO BOSS EXPERIENCE, sa participation au Jeu-concours n'est pas valable.

7. Le gagnant ou la gagnante sera tiré(e) au sort parmi toutes les inscriptions valides à l'aide d'un générateur aléatoire en ligne le 28 mai 2025 et sera informé(e) par HUGO BOSS par e-mail dans les 2 (deux) jours suivant sa désignation. Le gagnant ou la gagnante doit réclamer le prix conformément aux modalités prévues dans un délai de 3 (trois) jours suivant la réception de la notification du prix. Dans son e-mail de réponse, le gagnant ou la gagnante doit confirmer qu'il ou elle accepte le prix et fournir une copie de sa pièce d'identité et de celle de la personne qui l'accompagne (indiquant l'âge et le lieu de résidence/la nationalité), ainsi que d'autres informations (par exemple son adresse), afin de prendre les dispositions nécessaires pour recevoir le prix. Si le gagnant ou la gagnante ne répond pas à l'e-mail dans un délai de 3 (trois) jours, ne fournit pas les informations demandées ou ne remplit pas les conditions de participation (ce qui sera déterminé par HUGO BOSS à sa seule discrétion), le gagnant ou la gagnante perdra son droit au prix. HUGO BOSS se réserve le droit de désigner un autre gagnant ou une autre gagnante en réalisant un tirage au sort parmi les participants restants.
8. Une fois que le gagnant ou la gagnante aura réclamé son prix, HUGO BOSS le/la contactera par e-mail pour coordonner et finaliser tous les détails nécessaires liés au prix.

ÉLIGIBILITÉ

9. En vertu des présentes Conditions générales, les participants doivent être membres du programme HUGO BOSS EXPERIENCE. De plus, leur pays de résidence doit être l'Espagne, les Pays-Bas, l'Autriche, ou la Suisse et ils doivent être âgés au minimum de 18 ans ou avoir atteint l'âge de la majorité dans leur pays de résidence. Cela s'applique également à la personne accompagnatrice.
10. Chaque participant ne peut participer au Jeu-concours qu'une seule fois.
11. La participation au Jeu-concours est gratuite.
12. Le Jeu-concours n'est ouvert ni aux employés de HUGO BOSS AG et des filiales du groupe HUGO BOSS, ni aux personnes ayant un lien professionnel avec le Jeu-concours, ni aux membres de leurs familles et conjoints.

13. HUGO BOSS se réserve le droit de vérifier l'éligibilité d'un participant ou d'une participante au Jeu-concours. Cela peut inclure la confirmation de l'âge du gagnant ou de la gagnante et de la personne accompagnatrice et la validation de leur identité via une pièce d'identité valide.
14. Toute participation illisible, incomplète ou frauduleuse sera rejetée. Toute participation ou tentative de participation au Jeu-concours qui, de l'avis de HUGO BOSS, n'est pas conforme aux présentes Conditions générales ou est, par nature, injuste pour les autres participants (ce qui peut inclure, à titre d'exemple uniquement, la tricherie, le piratage, la tromperie et/ou l'utilisation de robots ou d'autres programmes automatisés) peut être exclue du Jeu-concours ou, si elle est sélectionnée comme une participation gagnante, le participant concerné pourra être privé du prix et un autre gagnant sera sélectionné conformément aux présentes Conditions générales.

RESPONSABILITÉ

15. Les Conditions générales de cette promotion peuvent être consultées, téléchargées et imprimées à l'adresse https://www.hugoboss.com/ch/fr/crm/BECKHAMxBOSS_Raffle.html.
16. HUGO BOSS ne sera pas tenu responsable si, sans qu'il y ait faute de sa part, les e-mails ne peuvent être délivrés pour quelque raison que ce soit, à condition que ni HUGO BOSS ni ses auxiliaires d'exécution n'aient agi de manière intentionnellement fautive ou par négligence grave.
17. HUGO BOSS décline toute responsabilité eu égard à toute perturbation technique ou autre, y compris celles résultant d'une défaillance de son réseau, site Web, ordinateur, etc. qui rendrait la participation au Jeu-concours impossible.
18. HUGO BOSS n'offre aucune garantie quant à la qualité ou à l'adéquation d'un prix. HUGO BOSS sera uniquement responsable au titre des préjudices subis par le participant, dans le cadre de sa participation au Jeu-concours ou de l'acceptation ou utilisation d'un prix, qui sont dus à une négligence grave ou à une faute intentionnelle de sa part ou de la part de l'un de ses agents d'exécution ou que le participant subit et qui sont le résultat de la violation d'une obligation contractuelle essentielle (à savoir, une obligation dont l'exécution est une condition préalable au déroulement du Jeu-concours et une obligation dont le participant était légitimement en droit d'attendre que HUGO BOSS la respecte). Cette limite de responsabilité ne s'applique pas aux dommages résultant d'une infraction ayant entraîné la mort, des lésions corporelles et/ou une maladie du participant, ni aux réclamations fondées sur toute loi applicable en matière de responsabilité du fait des produits défectueux (Produkthaftungsgesetz) ou à toute autre responsabilité qui ne peut être exclue en vertu de la loi.

19. HUGO BOSS se réserve le droit de modifier, d'annuler, de résilier, de suspendre ou d'interrompre le Jeu-concours, en tout ou en partie, à son entière discrétion à tout moment si tout ou partie du Jeu-concours ne peut pas se dérouler comme prévu du fait de toute cause échappant au contrôle de HUGO BOSS, entre autres, un virus informatique, un cas de force majeure, une panne technique ou une intervention humaine non autorisée susceptible de corrompre ou d'affecter la gestion, la sécurité, l'impartialité, l'intégrité ou le bon déroulement du Jeu-concours. Si HUGO BOSS interrompt le Jeu-concours conformément au présent paragraphe, les participants en seront informés sans délai.

DIVERS

20. Vous pouvez obtenir les Conditions générales du programme HUGO BOSS EXPERIENCE à l'adresse <https://www.hugoboss.com/ch/fr/about-hugo-boss/terms-and-conditions-experience/terms-conditions-experience.html>.

21. Tout recours en justice est exclu.

22. Le droit allemand s'applique. Si un participant a sa résidence habituelle au moment de sa participation au Jeu-concours dans un autre pays de l'Union européenne, toutes les dispositions obligatoires de son droit local s'appliqueront indépendamment du droit allemand.

23. Pour toute question concernant les présentes Conditions générales ou le Jeu-concours, veuillez contacter HUGO BOSS à l'adresse suivante :

HUGO BOSS AG
(enregistrée auprès du Tribunal du district de Stuttgart, Allemagne, sous le numéro HRB 36 06 10)
Holy-Allee 3
72555 Metzingen

ou par e-mail à l'adresse hbme_crm_sweepstake@hugoboss.com

PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre de la participation au Jeu-concours, nous vous informons que nous procédons au traitement de données personnelles vous concernant, sans que cela n'impacte les autres conditions générales de participation. Vous n'êtes pas obligé de fournir vos données personnelles. Veuillez toutefois noter que vous ne pourrez pas participer au Jeu-concours si vous ne fournissez pas vos données dans la mesure décrite ci-dessous.

Nous traiterons les données personnelles telles que votre nom, votre adresse postale, votre adresse e-mail, votre photo, conformément aux conditions de participation au Jeu-concours, par ex., pour la livraison, la gestion des déplacements. Vos données seront envoyées à notre partenaire pour le traitement des données, Jebbit. En participant au Jeu-concours, vous acceptez, si toutefois vous gagnez, que l'on vous photographie. Le gagnant ou la gagnante accepte également que ces photographies soient rendues publiques à des fins de marketing pendant une période maximale de 5 ans. Le traitement de vos données personnelles sera réalisé conformément à l'Art. 6, para. 1, p. 1 lit. b DSGVO, notre contrat.

Il n'y a pas de prise de décision automatique dans les cas individuels au sens de l'art. 22 du RGPD. Les données détaillées précédemment seront supprimées une fois le Jeu-concours terminé, lorsque le prix aura été annoncé au sein de notre société. Vos données personnelles seront alors divulguées uniquement aux services et aux personnes qui en ont besoin pour répondre à leurs différentes obligations. Si des données sont transmises à nos prestataires de services, ils sont contractuellement et juridiquement tenus de traiter les données exclusivement conformément à nos instructions et aux réglementations applicables en matière de protection des données. Sinon, vos données ne seront pas transmises à des tiers.

Pour en savoir plus sur le traitement de vos données personnelles, veuillez vous référer aux documents relatifs à la protection des données concernant le programme HUGO BOSS EXPERIENCE (<https://www.hugoboss.com/ch/fr/about-hugo-boss/privacy-statement-experience/privacy-statement-experience.html>), que vous avez acceptés lors de votre inscription. L'inscription est une condition préalable à la participation au Jeu-concours. La fourniture de données personnelles en vue de leur traitement est la contrepartie de la participation au Jeu-concours.